



# POUR LA RECONQUÊTE DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES **BOUVADES-MOSELLE**

Toul • Écrouves • Chaligny • Gondreville • Foug • Dommartin-lès-Toul •  
Pont-Saint-Vincent • Domgermain • Villey-Saint-Étienne • Blénod-lès-Toul



# PORTRAIT



Vue aérienne de Toul, principale ville du territoire

Wikimédia Creative Commons Micheline Montagne

## OCCUPATION DU SOL

- Cultures
- Forêts
- Zones urbanisées
- Prairies
- Zones humides remarquables



**223** MM/AN  
(précipitations efficaces)  
pour recharger les nappes  
et alimenter les cours d'eau  
(moyenne bassin Rhin-  
Meuse : 373 mm/an)



**42%**  
du territoire dédié à  
l'agriculture  
(rang Rhin-Meuse :  
24/34)



**21**  
**COMMERCES**  
**OU ARTISANS/KM<sup>2</sup>**  
(moyenne bassin Rhin-  
Meuse : 26/km<sup>2</sup>)

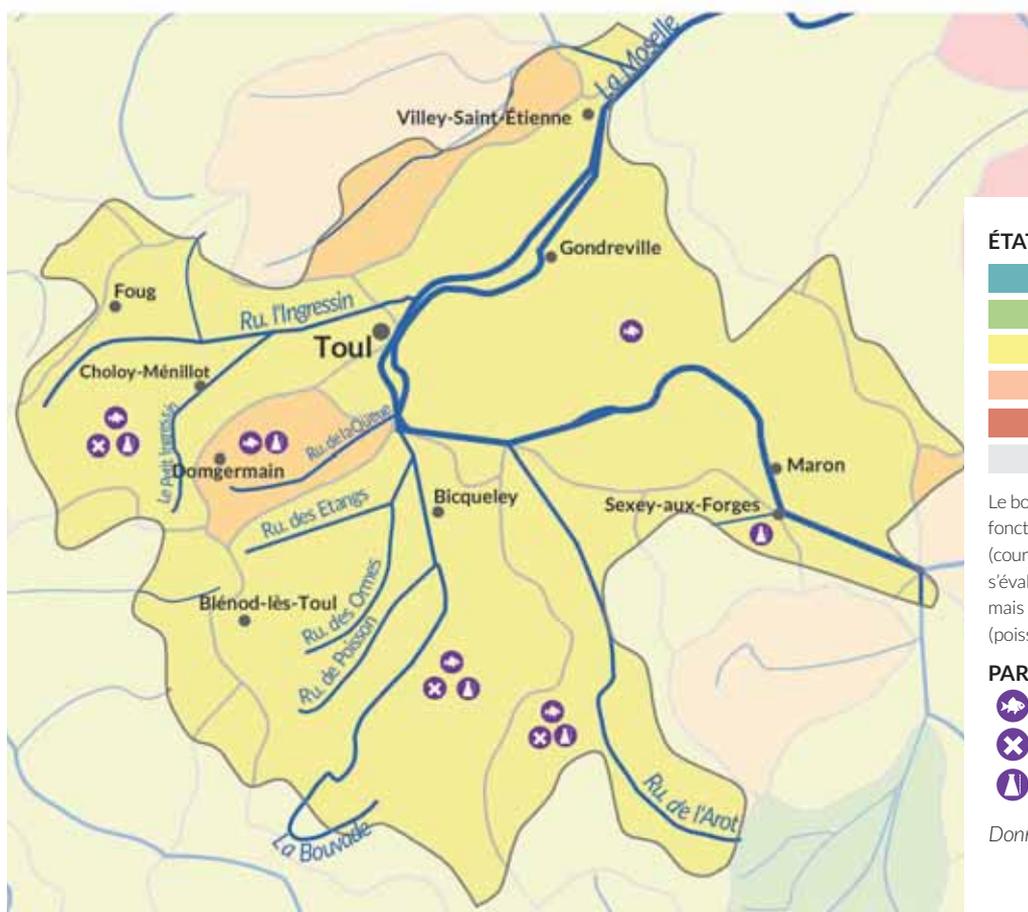


**570** HA  
de zones humides  
remarquables  
pour leur intérêt  
écologique

Le bassin hydrographique Bouvades-Moselle est centré sur Toul et sur la boucle de la Moselle depuis l'aval de Pont-Saint-Vincent jusqu'à l'amont de Liverdun. Il s'étend à l'ouest jusqu'au pied des côtes de Meuse. La population de 46 000 habitants (INSEE, 2013) se concentre dans l'agglomération de Toul. L'activité économique a été fortement marquée dans les années 90 par plusieurs restructurations militaires et dans la dernière décennie par une forte déprise industrielle. L'agriculture exploite 42 % de la superficie du territoire avec une part grandissante des exploitations céréalières et oléagineuses au détriment des prairies. Une activité viticole (les Côtes de Toul) est également présente sur le territoire.

La géographie est très contrastée entre l'intérieur de la boucle de la Moselle constitué de calcaires très perméables et l'extérieur de la boucle composé des argiles imperméables de la Woëvre. Cette différenciation se répercute sur l'hydrographie avec un réseau de cours d'eau très dense à l'ouest (Bouvades, Ingressin) et aucun cours d'eau permanent à l'est où les pluies s'infiltrent vers les eaux souterraines. Il est à noter que la très large vallée de l'Ingressin constitue une curiosité géologique. Il s'agit de l'ancien lit de la Moselle qui se jetait dans la Meuse avant d'être capturée par la Meurthe au début de l'ère quaternaire. Par ailleurs, les très nombreux aménagements hydrauliques réalisés pour assurer la navigation sur la Moselle et sur le canal de la Marne au Rhin constituent un frein important pour assurer le bon fonctionnement écologique des cours d'eau.

# QUALITÉ DES EAUX



## ÉTAT ÉCOLOGIQUE

- Très bon état
- Bon état
- État moyen
- État médiocre
- Mauvais état
- Non déterminé

Le bon état écologique d'un cours d'eau correspond à un fonctionnement équilibré des écosystèmes aquatiques (cours d'eau, lacs...) en présence d'activités humaines. Il s'évalue à partir de paramètres physiques et chimiques mais aussi au travers des peuplements biologiques (poissons, insectes aquatiques, algues microscopiques...).

## PARAMÈTRES DÉCLASSANTS

- 🐟 Biologie
- ✕ Substances chimiques
- ⚠️ Oxygénation et matières organiques

Données 2010 - 2011

Sur le bassin hydrographique Bouvades-Moselle, les cours d'eau ont été partagés en 8 entités homogènes. Sept affichent un état écologique moyen avec de légères détériorations (artificialisation des berges, suppression de végétation et aménagements hydrauliques, excès de nutriments, de cuivre et de zinc) ne permettant pas le maintien des peuplements aquatiques habituellement retrouvés sur ce type de cours d'eau.

Seul, le ruisseau de la Queue est en état écologique médiocre avec des teneurs excessives de nutriments (azote) et un déficit d'oxygénation des eaux responsable du déséquilibre important des peuplements aquatiques (poissons, invertébrés).

Dans son ensemble, l'état chimique des eaux est bon, excepté pour l'Ingressin et la Moselle avec des dégradations dues aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) issus de tous types de combustions, et à certains éléments métalliques et au mercure dont la source n'est pas encore identifiée.

La ressource en eau souterraine présente quelques dégradations en pesticides et nitrates.

Enfin, 5 captages souterrains et une prise d'eau superficielle dégradés par des pesticides et/ou des nitrates ont été identifiés pour faire l'objet d'actions prioritaires.

..... ÉTAT ÉCOLOGIQUE  
MOYEN GÉNÉRALISÉ

# ENJEUX POUR L'ATTEINTE DU BON ÉTAT DES EAUX



++

## POLLUTIONS DIFFUSES

- Adopter les techniques alternatives à l'utilisation de fertilisants et de pesticides et les compléter par la création de zones tampons dans la vigne (enherbement inter-rangs) autour et à l'exutoire de la parcelle (plantation de haies, bandes enherbées, restauration de zones humides).

Ces actions sont à mener prioritairement sur les aires d'alimentation des captages dégradés en lien avec la mission captage de Meurthe-et-Moselle.



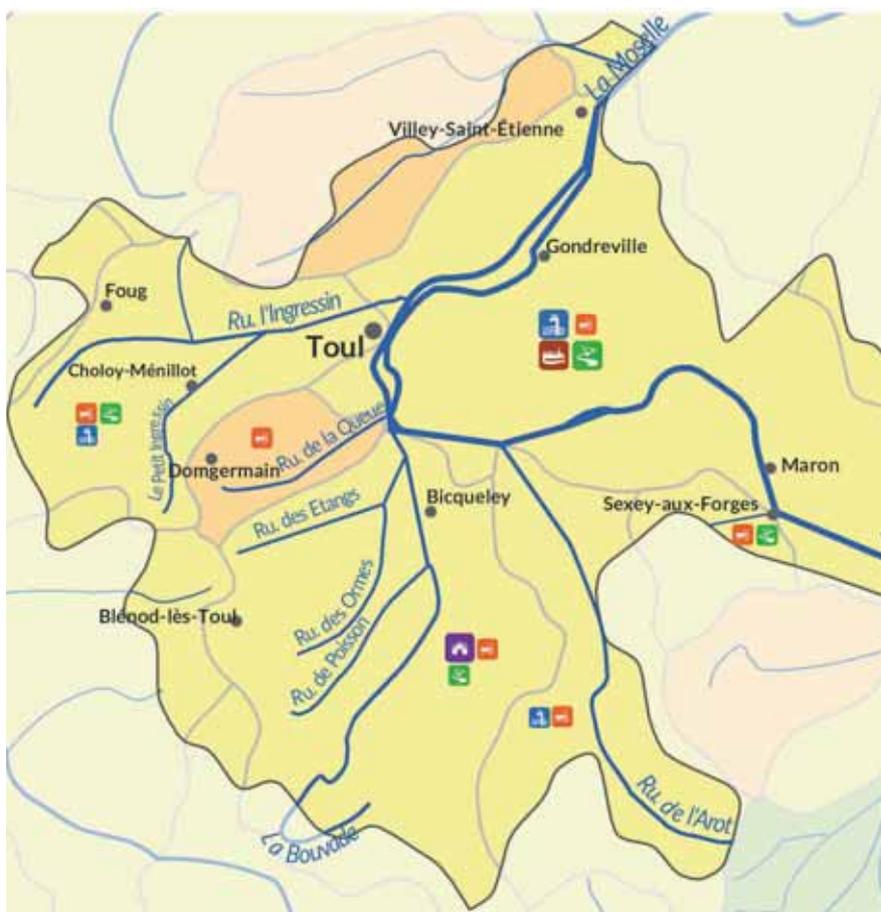
++

## RUPTURE DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

- Aménager ou supprimer les obstacles infranchissables présents sur la Moselle et l'Ingressin d'ici 2017. Ailleurs, intégrer ce type d'action au sein des programmes de renaturation des cours d'eau.

## ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES

- Développer l'acquisition foncière et la mise en place de plans de gestion sur les gravières et zones humides en collaboration avec les acteurs concernés (collectivités, agriculteurs, propriétaires de gravières et partenaires institutionnels) prioritairement sur les zones alluviales encore préservées de la Moselle, et sur les bassins versants de la Bouvades, de l'Ingressin et du ruisseau de Saint-Anne.
- Poursuivre les programmes de restauration et de renaturation inscrits dans le contrat territorial du Grand Toulouis.



## NATURE ET PRIORITÉ DES ACTIONS À MENER

	Fort	Moyen
<b>Agriculture :</b> Réduire les pollutions agricoles et préserver les milieux naturels		
<b>Collectivités :</b> Réduire les pollutions domestiques et urbaines		
<b>Industrie et artisanat :</b> Réduire les pollutions industrielles et artisanales		
<b>Milieux aquatiques :</b> Préserver et restaurer les cours d'eau et zones humides et rétablir la continuité écologique		
<b>Ressource en eau :</b> Économiser et préserver la qualité de la ressource en eau		

# FOCUS

## RECONQUÉRIR LES CAPTAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PRIORITAIRES



L'opération Agri-Mieux «Esch Plateau de Haye» à Rosières-en-Haye a permis de faire diminuer de près de 60% la présence de nitrates et pesticides dans 5 captages d'alimentation en eau potable

Agence de l'eau Rhin-Meuse REB O.



++

### CAPTAGES DÉGRADÉS

- Poursuivre les schémas de mutualisation et sécurisation de l'alimentation en eau potable, notamment sur les secteurs du Grand Toulous (cf. focus).
- Mettre en œuvre un plan d'actions garantissant la reconquête de la qualité des eaux des captages d'eau potable. Concerne prioritairement les communes de Fontenoy-sur-Moselle, Foug, Germiny et le syndicat intercommunal des eaux et d'assainissement de Sexey-Velaine-Aingeray, syndicat mixte de production d'eau du Cœur Toulous.
- Mettre en place un réseau de surveillance et un plan d'alerte en cas de pollution des eaux de la Moselle, liées à la nappe alluviale elle-même exploitée pour l'alimentation en eau potable.



++

### POLLUTIONS PONCTUELLES ET DIFFUSES

- Améliorer la connaissance des rejets de substances dangereuses et la recherche de solutions collectives permettant de les réduire voire de les supprimer notamment sur le secteur de la Moselle (agglomération de Toul).



+

### POLLUTIONS DIFFUSES

- Résorber les derniers foyers de pollution par les eaux usées grâce à l'amélioration de l'assainissement sur les communes de Domgermain, Cholloy-Menillot, Charmes-la-Côte et Gye situées sur la communauté de communes du Toulous.
- Poursuivre et encourager l'engagement des communes dans la démarche «zéro pesticide». Senisitium, acearum hieid mod modi dolupti onecto magnatur sitia assit dolupta volo esedita dem quas et aut quis sa necullieum cone voles consecra borest quae vendit ate ped earcit qui acest estia ius adio ommolorrurum utemqua

Sur ce territoire, 4 captages souterrains et une prise d'eau de surface dégradés par les nitrates et pesticides, situés sur les communes de Fontenoy-sur-Moselle, Foug, Maron, Germiny et Toul ont été identifiés. La reconquête de leur qualité nécessite d'impulser une dynamique territoriale afin de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés (collectivités gestionnaires de la ressource, services de l'État, agriculteurs, propriétaires) autour de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'actions de protection piloté, dans son ensemble, par la collectivité gestionnaire de la ressource.

Dans de nombreux cas, le simple conseil agronomique ne suffit pas, seul un changement profond des assolements (remise en herbe par exemple) ou des pratiques agricoles permettront de garantir la reconquête de leur eau (agriculture biologique, forte réduction d'intrants). Le développement de techniques alternatives de désherbage, l'allongement des rotations de cultures, une meilleure gestion des effluents d'élevages sont autant d'exemples ayant déjà fait leurs preuves. Mais de nouvelles pistes semblent prometteuses (agriculture biologique, agroforesterie, élevages à l'herbe, implantation de haies) pour faire de la préservation de la ressource en eau un vrai projet de territoire en lien avec l'activité économique (diversification et circuit court) et l'aménagement territorial (foncier et valorisation paysagère).

### ENSEMBLE POUR L'EAU DANS LE GRAND TOULOUS

Les collectivités du Grand Toulous, rassemblant au total 70 communes,



Signature du contrat de partenariat « Ensemble pour l'eau dans le Grand Toulous »

et l'agence de l'eau Rhin-Meuse ont établi un contrat territorial baptisé « Ensemble pour l'eau dans le Grand Toulous ». Il engage ces différentes collectivités à réaliser de façon coordonnée et concertée les programmes de restauration des cours d'eau et zones humides, les actions d'assainissement, de gestion des eaux pluviales d'une part, et d'autre part, les opérations de sécurisation-mutualisation et de protection des ressources en eau. Ces actions sont planifiées sur deux périodes de trois ans : 2012-2014 et 2015-2017. Ce contrat a pour objectif l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau et la reconquête de la qualité des ressources en eau du territoire.

VALROUJ.

# PASSONS À L'ACTION

## ACTIONS CLÉS POUR LE TERRITOIRE



« En limitant mon utilisation de fertilisants et de pesticides, je contribue à améliorer la qualité de l'eau dans la nature, j'améliore la qualité de l'eau potable et je diminue le coût de son traitement »



« Je participe activement à la réalisation des actions du contrat territorial du Grand Toulous qui contribue à concilier la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques et le développement durable du territoire »



« En préservant et restaurant les milieux aquatiques et humides de ma commune, je contribue à améliorer l'état écologique des eaux, à réduire les risques d'inondation et à recharger les nappes souterraines »

## LES ACTEURS AU SERVICE DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

### COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE

- Parlement de l'eau à l'échelle du bassin Rhin-Meuse. 100 membres
- Elabore les plans de gestion des eaux et identifie les actions à mettre en œuvre (mesures)
- Vote les taux de redevances encadrés par la loi.

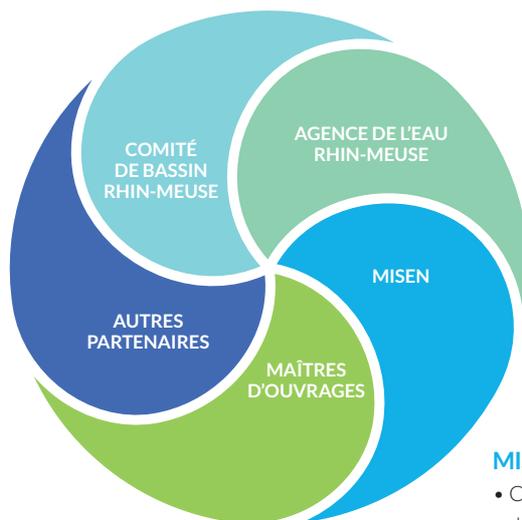
### AUTRES PARTENAIRES

(conseil départemental, conseil régional, EPTB Meurthe-Madon...)

Au regard de leurs priorités d'actions accompagnent les projets des maîtres d'ouvrages

**MAÎTRES D'OUVRAGES** (collectivités territoriales, associations, industriels, artisans, agriculteurs...)

Portent et conduisent la réalisation des projets en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau.



### AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

- En lien avec la Mission inter-service de l'eau et de la nature (MISEN 54) décline les priorités d'actions
- Accompagne financièrement les projets des maîtres d'ouvrages.

### MISEN (Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature)

- Coordonne la politique de l'eau à l'échelon départemental. Pilotage : Direction Départementale des Territoires (DDT 54)
- Met en œuvre et suit l'exécution des plans d'actions opérationnels territorialisés.